

Vleze – Vogelzangbeek :
Réunion points noirs et inondations – vergadering zwarte punten en overstromingen

CCN Vogelzang CBN, le 5 décembre 2016

Aanwezigen-présents :

- Jos Dammans, Hendrik Vanstechelman (Provincie Vlaams-Brabant – dienst Waterlopen)
- Renaud Bocquet, Michaël Antoine (Bruxelles Environnement/Leefmilieu Brussel – Water/Eau)
- Bart Van Campenhout, Ellen Devuyt (Vivaqua)
- Johnny Marchal (Gemeente Sint-Pieters-Leeuw – dienst Openbare Werken)
- Bart Keymolen (Gemeente Sint-Pieters-Leeuw – schepen Openbare Werken/Landbouw)
- Marie-Hélène Steurs (Commune d’Anderlecht – Agenda 21)
- Henri Vander Elst (Natuurpunt Leeuwse Natuurvrienden)
- Peter Vanbellinghen (CCN Vogelzang CBN)
- David Kuborn (Coordination Senne – Coördinatie Zenne)
- Cleo De Wolf (Grenzeloze Schelde – Escaut sans Frontières)

Verontschuldigd-Excusés :

- Françoise Huwaert (Commune d’Anderlecht – Espaces Verts)
- Christophe Bourgeois (Commune d’Anderlecht – Agenda 21)
- Luc Vander Elst (Vlaamse Landmaatschappij)
- Gunter Vandebroeck et Tom De Bie (Bekkensecretariaat Dijle-Zenne). Tom De Bie a envoyé ses remarques au préalable, celles-ci ont été communiquées au début de la réunion.
- Ben Van Hooreek (Commune de Leeuw-Saint-Pierre), représenté par Johnny Marchal

Ouverture de la réunion par Coordination Senne – Coördinatie Zenne.

David Kuborn remercie les participants présents et récapitule l’organisation de cette réunion, ainsi que son historique.

2013 : des riverains s’inquiètent de la pollution du Vogelzangbeek, qu’ils rebaptisent « ruisseau Halloween » en raison de sa couleur et tentent de donner l’alerte mais ignorent à quelle instance s’adresser. En effet, ce cours d’eau, comme de nombreux autres, traverse aussi bien la Région flamande que la Région de Bruxelles-Capitale.

Une première réunion est prévue avec l’asbl CCN Vogelzang CBN, l’asbl Regionaal Landschap Pajottenland & Zennevallei, Coordination Senne – Coördinatie Zenne et tous les acteurs concernés. La proposition consiste à mettre en place une structure, de préférence agréée (un Contrat de ruisseau par analogie avec les Contrats de rivière wallons), permettant à toutes les personnes impliquées de collaborer dans un cadre officiel dans le but de rendre au Vleze/Vogelzangbeek sa valeur naturelle.

- *Des « contrats de ruisseau » au service des vallées interrégionales qui relient Bruxelles et la Flandre ? http://www.gs-esf.be/mailler/mailler-ESF-INFO-68/FR/ESFinfo68_T4.htm*
- *‘Beekcontracten’ voor de interregionale valleien die Brussel en Vlaanderen verbinden? http://www.gs-esf.be/mailler/mailler-GSNB-68/NL/GSNB68_T4.htm*

L'idée est la suivante : aborder le sujet de manière spécifique à la vallée interrégionale du Vleze/Vogelzangbeek, où se posent les problèmes concrets. L'approche tient compte du fait que cette structure peut également être mise en œuvre d'autres vallées interrégionales en cas de besoin.

Une collaboration structurelle dans la vallée du Vogelzangbeek (10/06/2014)

Een structurele samenwerking in de Vogelzangbeekvallei (10/06/2014)

- [invitation et programme/ uitnodiging en programma >>](#)
- [compte-rendu/verslag >>](#)
- [photos/foto's >>](#)

2015 : à l'occasion d'une promenade, 10 points noirs qui influencent négativement la qualité des eaux du Vogelzang sont identifiés sur le terrain, avec l'aide des personnes concernées. Après la réunion, ces points noirs sont coulés dans un rapport coordonné par Pierre Anrys.

Visite interrégionale le long du Vogelzangbeek autour de 10 points noirs (1/10/2015)

Intergewestelijk bezoek langs de Vogelzangbeek rond 10 zwarte punten (1/10/2015)

- [Localisation des 10 points noirs/lokaliseren van 10 zwarte punten >>](#)
- [Rapport \(P. Anrys\) visant à identifier et caractériser les différents points noirs et leur impact/ Rapport met de identificatie en karakterisering van de knelpunten en hun impact >>](#)

Aujourd'hui, le 5 décembre 2016 : Cette réunion doit permettre de discuter de ces 10 premiers points noirs, un par un, afin de les résoudre et de remettre le cours d'eau en bon état. Ces problèmes, regroupés dans le rapport, constituent un début, le commencement d'une amélioration de la qualité des eaux. Mais ci-dessous figurent quelques autres thèmes qui doivent eux aussi bénéficier d'un traitement intégral, interrégional : une collaboration sur diverses questions, notamment les rives, l'urbanisation, l'agriculture, le récréatif, etc.

Partant, Michaël Antoine (Bruxelles Environnement – département Eau) est invité à donner une présentation sur les inondations de juin 2016. Cette présentation est l'occasion d'autres échanges sur le sujet.

Inondations du Vleze-Vogelzangbeek le 7 juin 2016, par Michaël Antoine

- [Presentatie overstromingen van juni 2016/Présentation Inondations de juin 2016 \(peut être obtenue sur demande auprès de Michaël Antoine\)](#)
- Des pluies exceptionnellement abondantes (diapositive 1) sont provoquées par un orage qui reste bloqué au même endroit par manque de vent. D'autres vallées connaissent un phénomène identique en juin.
- Les champs viennent d'être labourés et semés, ce qui entraîne l'écoulement direct des eaux de pluie.
- Un « barrage » naturel temporaire est formé par un arbre abattu. Tout ce qui se trouve dans le ruisseau et sur ses rives est emporté par l'orage et s'accumule devant l'arbre, ce qui crée un bouchon. Ce bouchon serait la principale explication de l'ampleur prise par cette inondation (diapositive 9).

Réactions :

- Jos Dammans : il y a eu d'autres inondations en amont et en aval. L'étang d'Érasme était plein lui aussi. Il y a probablement eu une conjonction de plusieurs facteurs.

- Échevin de Sint-Pieters-Leeuw : la rive gauche (à la limite de la région bruxelloise) est entièrement construit ou presque, il n’y a donc aucune surface infiltrable, ce qui provoque un fort ruissellement des eaux de ce côté. Le nouveau projet immobilier Erasmus Garden va encore aggraver la situation. Il prévoit en effet d’évacuer ses eaux de surface artificiellement vers la vallée du Vogelzangbeek, alors que naturellement, elles s’écoulent vers le Neerpedebeek. Quelles seront les conséquences pour le ruisseau ? Probablement un retour plus rapide des inondations. La commune a adressé un courrier à ce sujet.
 - o Pourquoi les autres régions ne sont-elles pas contactées dans le cadre de tels projets immobiliers ? Il manque un lien entre l’urbanisme bruxellois et son homologue flamand, ce qui empêche toute véritable cohérence. Les acteurs de l’eau travaillent en bonne entente, mais il n’y a aucun devoir de contact entre les urbanistes de Bruxelles et ceux de Flandre, ce qui serait pourtant logique.
 - o Renaud Bocquet signale que les normes d’évacuation doivent être appliquées et que Bruxelles ambitionne un stockage sur la parcelle.
- Renaud Bocquet : 3 lieux seront adaptés en 2017 (à l’occasion du réaménagement de la promenade verte) afin d’augmenter le débit mais aussi de stocker un volume d’eau accru (8500 m³ contre 6600 m³ actuellement). Ces démarches contribueront à réduire le risque de retour des inondations.
- Il semble qu’un bassin de stockage soit prévu sous le bâtiment New Bordet. La CCN Vogelzang CBN se demande si un troisième bassin de retenue pourrait être aménagé.
- Point à surveiller à l’avenir : vérifier que rien ne traîne le long des rives du ruisseau en cas d’inondation (voir les branches de saule qui se trouvaient derrière l’hôpital Érasme et qui ont été emportées).

Dossier Points noirs sur le Vogelzangbeek

- *La discussion se déroule sur la base d’une présentation inspirée du rapport http://www.coördinatiezenne.be/downloads/2016-12-05/Vleze-Vogelzangbeek_P-ANRYS_FR-NL-final.pdf*

Point 0. Point de référence Domstraat. Le Vleze présente des signes d’un bon état écologique : des eaux claires, une grande richesse en végétation aquatique.

Point 1. Domstraat. Une conduite d’égout (eaux usées domestiques) débouche directement dans le ruisseau.

L’aménagement d’un système d’égout séparé a été annoncé, mais une solution devrait intervenir plus rapidement.

- Suivi : Vivaqua a rencontré Aquafin et le Bakkensecretariaat/VMM le 16 décembre pour une concertation sur le point de déversement et sur la manière dont cette conduite pourrait être raccordée au réseau général d’assainissement. Il y a une obligation immédiate de raccordement, mais elle est frappée d’une tolérance de 6 mois.

Point 2. Déversement du bassin de retenue. Voir point 4 sur le bassin de retenue proprement dit.

Point 3. Pont Voorstraat

Des conduites sont visibles, mais aucun déversement. Deux maisons sont probablement concernées.

➤ Suivi : à l'étude chez Vivaqua

Point 4. Bassin de retenue pollué.

Impossible de savoir à qui appartient ce bassin de retenue. Il est peut-être privé. Ce n'est pas Neuhaus, mais plus probablement Multipharma qui serait le pollueur. Le déversement semble s'être arrêté, mais reste encore le problème de son assainissement.

Tom De Bie avait indiqué que le système d'épuration de Neuhaus a été récemment modifié et optimisé. Plus aucun incident n'a été signalé après ces travaux.

- Suivi : Bruxelles Environnement se penche sur la question et envoie un état de la situation. Deux autres étangs à la hauteur du site d'Érasme sont maintenant gérés par Bruxelles Environnement : l'évacuation des boues se fera en 2017.
- Après la réunion, Renaud Bocquet communique les points suivants :
 - le service de l'inspection environnementale a été contacté et un dossier a été transmis à la Société bruxelloise de gestion de l'eau (SBGE) (Groupe de Travail Vogelzangbeek du 30/09/2015) compte tenu du fait que le déversement n'est pas direct mais s'effectue par le biais d'un égout existant.
 - Il poursuit ses efforts pour tenter de clarifier définitivement cette situation sur les bases de quelques conclusions probables :
 - Mare en amont gérée par un privé (Multipharma ?)
 - La conduite d'évacuation des eaux pluviales de la SBGE ou Multipharma est raccordée à cette mare
 - Raccordement erroné d'une conduite d'évacuation des eaux usées (Multipharma ?) sur cette conduite d'évacuation des eaux pluviales, le problème est-il résolu ?

Point 5. Égout campus ULB – Érasme (les eaux usées des kots s'écoulent directement dans le ruisseau).

Renaud Bocquet annonce que le raccordement à l'égout collecteur est prévu par la SBGE et devrait se faire en janvier 2017. Une excellente nouvelle !

➤ Suivi : en ordre début 2017. Entretemps résolu : bonne nouvelle !

Point 6. Déversoir du bassin 2 du site ULB – Érasme.

En amont de ce point (ancienne STEP ULB-Érasme), une pollution au tétrachlorométhane a été observée. Il existe un risque de retrouver cette pollution en aval du ruisseau.

Un rapport d'analyse des eaux de surface dans le ruisseau est établi à la demande de Bruxelles Environnement avant d'être transmis à la CCN Vogelzang CBN qui avait attiré l'attention sur le risque encouru par le cours d'eau. Les résultats indiquent qu'il n'y a aucun signe de pollution.

La CCN Vogelzang CBN a toujours des questions sur le lieu où ont été effectués les prélèvements. Reste à savoir si après l'élimination du tétrachlorure il subsiste un risque de lixiviation des substances dangereuses dans le bassin de retenue.

Après cet avis, la CCN Vogelzang CBN a encore demandé celui d'un chercheur externe (Pierre Anrys, rédacteur du 1^{er} rapport) sur les résultats de ces analyses ; celui-ci a communiqué les éléments suivants :

- Pour de nombreux paramètres, il est compliqué de tirer des conclusions étant donné que les seuils de détection sont très élevés.
 - En outre, les solvants chlorés comme le tétrachlorométhane ne sont pas vraiment solubles dans l'eau, ils sont aussi plus lourds que celle-ci. Ils ont dès lors tendance à s'accumuler dans le lit du cours d'eau et à se fixer aux sédiments. Il est donc difficile de confirmer une pollution sans procéder à une analyse sédimentaire. D'autre part, les solvants chlorés sont tellement volatils (ils s'évaporent) que nous ne les retrouvons qu'en très faibles quantités...
- Suivi : concernant le risque après la dépollution, il faudra lire le rapport sur l'état de l'endroit où ont été effectués les travaux d'assainissement. Ce rapport décrira l'ensemble des analyses réalisées pendant les travaux, ainsi que les analyses de contrôle après ceux-ci. En principe, l'assainissement doit exclure tout risque éventuel de pollution ultérieure.

Point 7. Pont Vogelzangstraat – Kortvondelweg. Plusieurs points de déversement visibles, mais aucun déversement direct observable.

Vivaqua signale que des eaux usées domestiques de quelques maisons se déversent encore dans la conduite qui débouche dans le ruisseau.

Voir aussi la remarque de Tom De Bie (aux points 9-10)¹

- Suivi : Vivaqua effectue une analyse et un inventaire

Point 8. Eaux usées de maisons de la rue Chant d'Oiseaux

Des travaux de rénovation d'envergure se déroulent dans certaines maisons de cette rue. La province du Brabant flamand s'est déjà rendue sur place, mais l'inspection in situ des raccordements relève plutôt des compétences de la commune.

- Suivi : Marie-Hélène Steurs vérifie auprès de la commune si toutes les maisons sont raccordées.

Points 9 et 10. Déversoir du collecteur d'Aquafin (clapet antiretour) et confluent « Rattendaalbeek ».

Tom De Bie avait expliqué que ce déversoir n'est pas mesuré, si bien qu'il n'était pas en mesure de communiquer des fréquences de déversement.

Le « Rattendaalbeek » est un ruisseau partiellement voûté dans lequel se déversent des eaux usées domestiques. Il se jette ensuite dans le Vogelzangbeek. La commune de Leeuw-Saint-Pierre est compétente pour équiper les maisons concernées d'un égout ou d'un système d'épuration.¹

Tom De Bie avait communiqué cette information au préalable. À la hauteur des points noirs 7 à 10, il subsiste deux clusters verts (voir annexe) composés de 8 maisons qui ne sont toujours pas raccordées à l'égout. Les autres maisons devraient « en principe » y être raccordées, mais en réalité, plusieurs rejets pourraient encore être présents à ce niveau. Le gestionnaire des égouts/la commune de Leeuw-

Saint-Pierre doit normalement veiller à ce que les maisons soient correctement raccordées au réseau d'égout existant. Le problème des rejets se révèle complexe et fréquent. Nous tentons de le cartographier à un niveau plus élevé avec le Bekkensecretariaat. Avez-vous une idée du nombre de rejets le long du Vogelzangbeek ?

➤ Suivi :

- 'Rattendaalbeek' : il s'agit d'un travail de longue haleine pour la commune de Sint-Pieters-Leeuw, mais il ne pourra pas s'effectuer directement vu son coût élevé.
- Déversoir du collecteur d'Aquafin : Tom De Bie va demander la fréquence de déversement pour laquelle il est théoriquement dimensionné, ainsi que le niveau de priorité des clusters verts restants (zones non raccordées) dans ce quartier.

Systeme SAAE

- *Renaud Bocquet présente le système SAAE*
<http://www.coördinatiezenne.be/downloads/2016-12-05/WASS.pdf>

La Commission internationale de l'Escaut possède depuis 20 ans un système d'alerte et d'alarme : le SAAE. Voici la procédure suivie en cas de potentielle pollution transfrontalière. Le centre principal d'alerte (CPA) déclenche le système d'alarme. Chaque Partie contractante dispose d'un centre principal d'alerte. UN CPA fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Tous sont en communication avec les réseaux régionaux de gestion de l'eau. Il y a un CPA en France, aux Pays-Bas, en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles. Sa compétence se limite cependant aux incidents de pollution d'une certaine importance sur le cours d'eau. Il ne s'applique donc pas directement au Vogelzangbeek. Il vaut mieux établir un contact direct entre les parties concernées, car il s'agit d'un ruisseau de petite taille. Cette organisation se révèle aussi plus efficace.

Table ronde de conclusion

- Bruxelles Environnement : cette collaboration est constructive et doit assurément se poursuivre. Par rapport à d'autres ruisseaux bruxellois, le Vogelzang possède un potentiel très élevé au niveau tant de sa qualité que de sa morphologie.
Nous pensons que la limite de 7 déversements par an est un rêve. À Bruxelles, on en compte plus de 50 par an.
- Leeuwse Natuurvrienden : se promener le long du Vleze et remonter vers sa source présente aussi un grand intérêt. C'est une petite vallée, dotée d'une nature superbe, mais peu connue. De beaux projets sont également en cours le long du Zuunbeek à Leeuw-Saint-Pierre. Nous pouvons éventuellement faire une promenade combinée avec le Vogelzangbeek. CCN Vogelzang CBN et Natuurvrienden restent en contact.
- Vivaqua : discussion intéressante et constructive, il faut la poursuivre.
- Provincie Vlaams Brabant : discussion intéressante et constructive, il faut la poursuivre.
- Gemeente Sint-Pieters-Leeuw : discussion intéressante et constructive, il faut la poursuivre.
- Commune d'Anderlecht : nous nous réjouissons que tout le monde se retrouve autour de la table, nous pourrions aller plus loin qu'une simple amélioration de la qualité. Nous pouvons collaborer sur d'autres thèmes : les rives, la verdurisation, etc. (voir plan directeur).

- Coordination Senne – Coördinatie Zenne remercie tous les partenaires. C'est grâce à leur aide que cette réunion prend tout son sens. Seuls, nous ne pouvons pas faire beaucoup, à part faciliter ce type de dialogue entre toutes les parties concernées et veiller à ce que ces informations parviennent aux citoyens et aux riverains. Ou faire découvrir cette belle vallée à cheval sur deux régions et aider à diffuser un message correct.
- CCN Vogelzang CBN remercie pour la coopération et espère que tous les problèmes trouveront leur solution. Elle rappelle en outre que la discussion porte actuellement sur un 1^{er} rapport et qu'il y en aura un 2^e pour les problèmes en aval. L'action pourrait par ailleurs aller plus loin, avec des propositions pour l'aménagement des rives, la limitation des conséquences d'une agriculture intensive, etc.

Suivi

Des propositions de suivi suivront sur la base de la discussion.

- Aborder le Vogelzangbeek dans un contexte élargi :
 - o Le Vogelzangbeek fait partie du bassin versant du Zuunbeek, lequel a obtenu une priorité élevée dans les récents plans flamands de gestion des bassins hydrographiques (Vlaamse stroomgebiedbeheerplannen – 2016-2021) afin de l'amener à un bon état écologique. La résolution systématique des points noirs existants est donc cruciale. Chaque averse s'accompagne d'un risque d'écoulement significatif de boues vers le Vogelzangbeek. Nous tenons dès lors à supprimer ce problème dans les plus brefs délais. (Wim Gabriëls, Président du sous-groupe de travail 'Doelstellingen en monitoring' de la CIW, VMM)
 - o Plan directeur pour la zone interrégionale de Neerpede (Région de Bruxelles-Capitale) et Vlezenbeek-St-Anna-Pede (Région flamande) http://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/PLAN_Plan-directeur-NVAP_partie3_plans-action.pdf
- Identification des points noirs dans la partie aval du ruisseau jusqu'à l'embouchure du Zuunbeek.
- Renforcer l'implication interrégionale par une découverte de la partie amont du ruisseau (Sobroekbeek et Vleze).
- ...